



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

» Téléchargez ce numéro

édito



Pascal
FORTOUL

Président
de l'ADGCF



« Un point d'irréversibilité managériale »


On s'en doutait. Comme l'a annoncé le Président de République, le confinement va durer. Au moins jusqu'au 11 mai prochain. Surtout, sa sortie sera lente et partielle. Bref, le bout du tunnel, ce n'est pas pour tout de suite : il va falloir tenir en espérant des jours meilleurs.

J'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer dans ces colonnes ; j'ignore si, *in fine*, nous reviendrons au temps d'avant ou si nous ne reverrons jamais le monde que nous avons quitté il y a maintenant un mois.

Néanmoins, il y a je crois un domaine où, quoi qu'il advienne, cette parenthèse temporelle ne se refermera pas : c'est celui de l'exercice du travail. Pourquoi ? Parce les changements sont là, sous nos yeux, qu'ils n'épargnent pas la « territoriale » et qu'ils me semblent irréversibles.

Déjà, calfeutrés à domicile ou esseulés dans des locaux désertés, les directeurs généraux des communautés et métropoles ont expérimenté dans l'urgence un mode de pilotage des organisations et des services de base à « distance » interpellant les élus, mobilisant les membres de la direction générale et de l'encadrement intermédiaire et intensifiant les connexions avec leurs homologues des communes. Ce faisant, ils parachèvent **l'avènement d'une nouvelle légitimité managériale, moins hiérarchique et qui correspond bien à l'ADN de l'intercommunalité**, parce que fondée sur la notion d'« inter » précisément. En effet, dans ce contexte inédit de pandémie, le manager expert en organisation et en contrôle laisse définitivement sa place au manager intercesseur : c'est-à-dire à celui qui sait animer, impulser, éclairer la complexité, à celui qui donne davantage de « transparence » à l'information, qui fait « confiance » à ses équipes et qui pousse à leur « autonomisation » et qui favorise en cela leur « créativité ».

Soit. En réalité, **la catastrophe sanitaire accélère ici une dynamique de management collaboratif déployée par bon nombre de directeurs généraux pionniers** soucieux de mettre en mouvement leur administration en faisant émerger une vision partagée de son organisation, de sa vocation et en donnant du sens à l'action. Elle a également, on le sait, considérablement amplifié la pratique du télétravail, sur laquelle il sera désormais difficile de revenir et qui donnera lieu à une multitude de négociations et débats locaux et qui ouvrira, à coup sûr, de nouveaux chantiers législatifs, sur le droit à la déconnexion notamment. Dont acte.



Mais, à mon sens, ce qui est essentiel aujourd'hui d'anticiper ou, tout du moins d'imaginer, c'est le changement potentiel de statut social des agents territoriaux à l'aune de leur **confrontation très inégale au virus**. A cet égard, la note récemment publiée par la Fondation Jean Jaurès et dédiée à l'impact de la crise sur le monde du travail s'avère particulièrement éclairante, ne serait-ce qu'à travers son analyse de la nouvelle reconnaissance sociale de ceux qu'elle nomme les « premiers de corvées ». A l'échelle de nos territoires, nos agents en charge du traitement et de la collecte des déchets mais aussi de l'eau et de l'assainissement, du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ou des réseaux de THD bénéficieront sans aucun doute d'une aura inédite, d'un capital symbolique augmenté. Dit autrement, à l'aune du déplacement des « priorités » que nous vivons actuellement, attribuer une « prime » à tous ceux qui auront porté à bout de bras le service public durant des semaines ne résoudra pas la question des inégalités structurelles qui traversent, à l'instar de la société, nos institutions et qui ne sont plus acceptables.

Les directions générales doivent donc dès aujourd'hui, anticiper, penser l'après, c'est-à-dire **mettre en perspective la question des fiertés, des identités et des interdépendances professionnelles** et, plus largement, mener une réflexion avec les instances paritaires sur nos modes d'organisation, sur les conditions de travail, sur le rôle de chacun de nos agents pour mieux distinguer, au bout du compte, ce qui est essentiel de l'accessoire.

En somme, c'est bien aux modalités d'un dialogue social renouvelé, garant de droits et de devoirs et, surtout, gage de progrès, que va s'atteler l'ADGCF dans les prochains mois.

Prenez soin de vous et de nous tous,

Pascal Fortoul
Président de l'ADGCF

VIE DE L'ASSOCIATION

Projet associatif : la phase qualitative achevée

A l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Nice le 29 octobre 2019 et en ayant en ligne de mire le prochain mandat local, l'ADGCF avait décidé de lancer une vaste enquête auprès de ses adhérents afin de jeter les bases d'un nouveau projet associatif.

Rappelons que, en sus de sa vocation initiale, celle d'aiguillon technique de l'intercommunalité, l'ADGCF s'est aussi affirmée au cours de ces dernières années comme un « think tank » dédié à l'analyse de l'impact des dynamiques socioéconomiques sur le management des politiques territoriales dans une perspective d'intérêt général. L'association a également fait le choix d'étendre son cercle d'adhérents au-delà des communautés et métropoles –directeurs de PNR, EP SCoT, pôles métropolitains, Pays et PETR, agences d'urbanisme, Club prospective.

Ce sont ces évolutions que nous avons voulues, collectivement, mettre en débat. Après une première séquence où, avec le soutien d'un cabinet d'études, nous avons mené une série d'entretiens exploratoires auprès de certains membres de notre Bureau national, nous diffuserons, courant mai, un questionnaire à l'ensemble de nos adhérents. Vous aurez donc, toutes et tous, l'occasion de vous exprimer sur le devenir de l'ADGCF. D'avance, merci pour votre contribution !

Contact : david.lebras@adgcf.fr

Les Universités d'été des directeurs généraux des communautés et métropoles annulées ; rendez-vous en 2021 !

A l'aune du contexte pandémique, le Bureau national de l'ADGCF a pris la décision d'annuler les Universités d'été des directeurs généraux des communautés et métropoles initialement prévues les 1er, 2 et 3 juillet prochains au Grand Bornand. La 13ème édition aura donc lieu en juillet 2021, au Grand Bornand.

Contact : david.lebras@adgcf.fr

Rejoignez les réseaux régionaux WhatsApp de l'ADGCF

Confrontés quotidiennement dans cette période de crise à la nécessité d'assurer le fonctionnement des services publics dont leur intercommunalité ont la charge, de manager des agents en distanciel et en présentiel, de répondre aux inquiétudes des entreprises implantées sur les territoires, les directeurs généraux des communautés et métropoles adhérents de l'ADGCF ont exprimé le besoin d'échanger entre pairs, de partager leurs bonnes pratiques, les informations récoltées mais aussi leurs interrogations.



Si la plateforme collaborative de l'ADGCF est à ce titre largement mobilisée, l'association a décidé de lancer des fils WhatsApp, ouverts à ses membres mais aussi aux non-adhérents, dans chacune de ses délégations afin de donner davantage de réactivité à cette dynamique de coopération.

Demander le lien pour rejoindre le fil WhatsApp de votre région : contact@adgcf.fr

Adhésions 2020 en ligne : rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Votre adhésion est un acte essentiel pour maintenir le dynamisme du réseau ADGCF : c'est bien votre mobilisation qui permet à l'association d'être reconnue comme un gisement d'expériences au service des cadres dirigeants des communautés et métropoles et un centre d'expertise par les cabinets ministériels et les administrations centrales. Nous comptons sur vous !

Pour adhérer, cliquez ici

Des DG face à la crise : Episode 3

Pour ce nouvel épisode, nous vous proposons une immersion dans le quotidien des DGS publiée par la revue Horizons Publics autour des témoignages de nos délégués régionaux **Corinne Dampierre**, DGS de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, d'**Hervé Boulle**, DGS de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence et **Pierrick Raude**, DGS de la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord :

<https://www.horizonspublics.fr/covid-19-la-fonction-publique-en-mode-adaptation>

ESPACE PARTENAIRES

L'ADGCF propose un « Guide pour les DG d'intercommunalités »

Ce guide propose des fiches thématiques inédites co-produites avec ses partenaires et répertorie toutes les publications de l'association. L'objectif de l'association est d'accompagner les DG dans la gestion de cette crise majeure et dans l'exercice de leurs compétences avec notamment :



- Les plans intercommunaux de sauvegarde
- Redéfinir les modalités d'organisation et de gestion du temps de travail
- Pilotage stratégique et management dans les intercommunalités en transformation
- Se lancer dans une démarche collective de bien-être au travail : astuces et idées
- Protection fonctionnelle : pour quoi ? Pour qui ? Comment ?
- Fiabiliser ses ressources et les pérenniser
- Mise en œuvre d'un ERP

[Retrouvez le guide ici](#)

Contact : katia.paulin@adgcf.fr

SMACL : Un tableau de suivi des mesures à respecter dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 :

Les mesures restrictives de liberté pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 sont régulièrement adaptées en fonction de la situation de l'épidémie et des connaissances scientifiques. La SMACL vous propose un tableau de suivi des mesures publiées chaque jour au JO pour vous permettre de vous y retrouver.

[Télécharger le tableau](#)

WEKA s'organise afin de poursuivre ses activités et d'assurer son devoir d'accompagner les établissements publics et leurs agents dans ces moments difficiles.

La situation nationale inédite nous affecte tous, professionnellement, personnellement. Dans ce contexte, WEKA vous offre des ressources pour gérer la continuité de vos services et vous donne un accès gratuit à une sélection de contenus dédiés à la gestion de la crise sanitaire, « Solidaire du service Public ! ».

[Lire la suite...](#)

Banque des Territoires : Diffusion d'informations et de ressources

Fortement mobilisée face au contexte pandémique, la banque des territoires / Caisse des Dépôts apporte son soutien aux collectivités et aux entreprises.

Télécharger les communiqués de presse

- [Résistance : 44 millions d'euros pour les entreprises et les associations du Grand Est](#)
- [Avec La Banque des Territoires, le Région installe un Fonds « COVID Résistance » pour chaque territoire](#)
- [« Fonds territorial Résilience » - Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises](#)
- [Fonds « Résistance » : les collectivités unies pour soutenir le monde économique](#)

Télécharger les articles publiés dans Localtis dédiés aux impacts RH de la pandémie

- [Congés imposés, prime exceptionnelle... employeurs et DRH prennent position](#)
- [Fonction publique : les syndicats souhaitent que la situation exceptionnelle soit mieux encadrée](#)
- [Risque d'exposition au virus : les conseils de prévention de l'Anses s'appliquent aux employeurs publics](#)
- [Crise sanitaire : l'Assurance maladie verse des indemnités journalières aussi aux agents publics](#)
- [Épidémie : les modalités des concours et examens sont adaptées](#)
- [Territoriaux : congés, temps de travail, rémunérations... quelles sont les règles durant l'épidémie ?](#)

Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet www.adgcf.fr

La lettre d'information de l'ADGCF - [Vous désabonner](#)